

COMPTE-RENDU SOMMAIRE - DU CONSEIL MUNICIPAL
24 janvier 2017 à 20h30 en Mairie

Le 24 janvier 2017 à 20h30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans son lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Tous sauf

Absents représentés : Céline PECHART par Etienne DHUICQ, Yvonne THIMOND par Régis NOIZET, Brigitte LAGRUE par Micheline JACQUARD, Jean-Paul BERNIER par Pascal POISSON, Catherine RUIZ par Nathalie PIETREMENT

Absent excusé : Jacky PINGRET

Absente non excusée: Morgane DOR

Olivier CHANOINAT, Trésorier,

Jérémy ARAQUE a été nommé secrétaire.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance à 20h30.

Lecture du registre des délibérations du 12 décembre 2016 par le secrétaire de séance

Adopté à l'unanimité

COMMUNICATIONS

Bilan portage de repas Familles rurales 2016 - 8 066 plateaux dont 6 660 pour Montmirail

Recensement population - 3 716 (3768 l'année dernière)

SDIS - Contribution par CCBC au titre de la commune de Montmirail - 50 299,86 €

Approbation du SAGE des 2 Morin

26/01/2017 - 11h Courbeteaux réunion avec la CIPSO

26/01/2017 - 18h30 Salle Roger Perrin - Vœux

29/01/2017 - 10h Tournoi foot

29/01/2017 - A partir de 14h finales tournoi tennis

31/01/2017 - 16h30 Présentation d'un projet éolien

02/02/2017 - 14h au stade - Démonstration désherbage

03/02/2017 - 19h30 Halle aux Veaux - remerciements bénévoles Noël

04/02/2017 - 10h AG FNATH Centre la Rochefoucauld

06/02/2017 - 20h30 Commission animation

07/02/2017 - 09h30 Visite sécurité Centre la Rochefoucauld

24/02/2017 - 18h Inauguration de la 4G chez Axon

Monsieur le Maire propose de rajouter une délibération: "Acquisition de la parcelle cadastrée section AX n°114"

Le Conseil municipal donne son accord.

DELIBERATIONS

2017-9637 Aménagement de trottoirs, effacement des réseaux et éclairage public rue des Glycines, rue de la Molotte et impasse de la Molotte - demande d'aide financière

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet de travaux rue des Glycines, rue de la Molotte et Impasse de la Molotte. Il s'agit de travaux de réfection des trottoirs, d'effacement des réseaux ainsi que d'éclairage public. L'opération est détaillé comme suit:

Trottoirs	90 857 € HT
Effacement des réseaux électriques	38 250 € HT
Effacement des réseaux télécommunication	52 055 € HT
Eclairage public	42 500 € HT
Total	223 662 € HT

Le Conseil municipal après avoir délibéré décide de la réalisation du projet en 2017, autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires pour obtenir des financements, notamment la DETR.

Adopté à l'unanimité.

2017 - 9638 Aménagement de trottoirs rue de la Croix Gaudé - demande d'aide financière

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet de travaux d'aménagement d'un trottoir rue de la Croix Gaudé. Il s'agit ici du rachat d'une partie de la parcelle cadastrée section AX n°114 à Monsieur Blaise, de la démolition du mur du bâtiment en bordure de route et de sa reconstruction de manière à pouvoir aménager un trottoir.

Le coût prévisionnel de l'opération est de 92 000 € HT.

Le Conseil municipal après avoir délibéré décide de la réalisation du projet en 2017, autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires pour obtenir des financements, notamment la DETR.

Adopté à l'unanimité.

2017 - 9639 Installations de toilettes publiques à entretien automatique - demande d'aide financière

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet d'installation de toilettes publiques à entretien automatique, sur le parking Impasse du Four.

Le coût prévisionnel de l'opération est de 61 775 € HT.

Le Conseil municipal après avoir délibéré décide de la réalisation du projet en 2017, autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires pour obtenir des financements, notamment la DETR.

Adopté à l'unanimité

2017 - 9640 Attribution du marché de démolition et désamiantage de l'ancien hôpital

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet de démolition des bâtiments de l'ancien hôpital. Il s'agit de la démolition et du désamiantage de deux bâtiments et du curage et désamiantage d'un bâtiment.

Plurial Novilia construira ensuite des logements à la place des deux bâtiments démolis. Le bâtiment conservé sera propriété de la mairie et permettra notamment une possible extension de la maison médicale. 6 entreprises ont déposé une offre.

Le Conseil municipal après avoir délibéré, décide d'attribuer le marché à l'entreprise "Arches Démolition" pour un montant de 169 100 € HT.

Adopté à l'unanimité

2017 - 9641 Avis sur le transfert de la compétence urbanisme à la Communauté de communes

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la nécessité de se prononcer pour ou contre le projet de transfert de la compétence urbanisme à la CCBC. Les conditions n'étant pour l'heure pas réunies pour un transfert de la compétence, il est proposé d'émettre un avis défavorable.

Le Conseil municipal après avoir délibéré, décide d'émettre un avis défavorable au transfert de la compétence urbanisme à la CCBC.

Adopté à l'unanimité.

2017 - 9642 Renouvellement de la convention fourrière avec l'AIMAA

Monsieur QUILLERE expose au Conseil municipal le renouvellement de la convention fourrière avec l'Association Indépendante Marnaise d'Assistance aux Animaux (A.I.M.A.A) pour l'année 2017. Le cout de la prestation est de 0,35 € par habitant. De plus, un forfait de 170 € est demandé à chaque propriétaire d'animal retrouvé par les services municipaux et conduit en fourrière pour compenser les frais engagés par la Ville.

Le Conseil municipal après avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec l'A.I.M.A.A conclue pour une durée d'un an.

Adopté à l'unanimité.

2017 - 9643 Approbation des nouveaux statuts du SIEM - ANNULE

La délibération est retirée pour permettre d'obtenir plus d'information concernant les commissions locales d'énergie et le rattachement de la commune de Montmirail.

Adopté à l'unanimité.

2017-9643 Acquisition d'un broyeur

Monsieur GIRARDIN expose au Conseil municipal le projet d'achat d'un broyeur pour les services techniques de la Ville. Jusqu'à présent, la ville louait un broyeur pour environ 2000 € par an. Il est proposé d'acheter un broyeur auprès de l'entreprise CMM pour 9000 € HT.

Adopté à l'unanimité

2017-9644 Acquisition de la parcelle cadastrée section AX n°114

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la nécessité de racheter une partie de la parcelle cadastrée section AX n°114 appartenant à Monsieur BLAISE, dans le cadre des travaux d'aménagement d'un trottoir rue de la Croix Gaudé.

Le Conseil municipal après avoir délibéré, autorise l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée section AX n°114 pour un euro symbolique. Les frais de notaire et de division seront à la charge de la commune.

Adopté à l'unanimité

*L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 21h55*

Etienne DHUICQ
Maire de Montmirail